



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE

Cale de
l'Ardèche



ÉDITO

En Ardèche, l'année 2018 a été marquée par une large mobilisation pour la transition écologique.

A l'initiative du Département de l'Ardèche, un projet de Contrat de Transition Écologique a été engagé qui a mobilisé nombre d'entreprises, de collectivités locales et d'acteurs ardéchois.

En 2019, le travail conduit portera ses fruits par la signature d'un contrat ambitieux avec l'Etat.

Bien évidemment, le CAUE de l'Ardèche a pris sa part à cette dynamique globale. Il a été force de propositions.

Il a surtout développé au quotidien sa mission de sensibilisation auprès de divers publics pour un aménagement du territoire durable qui tend à :

- une gestion économe de l'espace,
- une amélioration de l'espace habité par des formes urbaines et des habitats répondant au confort de l'habitant et aux nouvelles exigences de performance énergétique,
- un maintien des qualités paysagères et architecturales,
- une préservation des ressources naturelles (dont l'eau) et du capital agricole,
- une prise en compte du changement climatique,
- une revitalisation des centres-bourgs,
- une maîtrise des mobilités,
- une mobilisation de la participation citoyenne.

Cette nécessaire transition urbanistique est un maillon essentiel d'une « Ardèche en transition » qui se profile. Plus que jamais, les regards des « spécialistes » (de filières économiques, de process techniques/technologiques...) et des « spatialisés » devront se croiser pour faire émerger des projets à forte dimension écologique.

Au delà des mots, toute transition passe aussi par des évolutions comportementales. Côté CAUE,

quelques exemples d'actions 2018 qui concrétisent ces changements de paradigmes peuvent être cités :

- le pari fait dans un village de rechercher, en même temps, la forme d'une extension urbaine et ses futurs habitants,
- des permanences d'architectes-conseillers du CAUE réalisées encore plus sous forme de visioconférence pour éviter les mobilités inutiles,
- la transformation, en cœur de ville, des caves d'une mairie en ateliers pour artisans d'art afin d'associer revitalisation urbaine et dynamique éco-culturelle,
- des collégiens impliqués dans la connaissance des paysages de leur quotidien, futurs citoyens investis et vigilants,
- des petits films largement diffusés pour faire grandir le scénario d'un réseau des « Bons plan(t)s » qui communique plus encore sur les liens indispensables entre végétalisation et cadre de vie,
- le mélange des cultures et des disciplines pour élargir l'horizon des possibles dans nos villages de caractère,
- des journées du patrimoine passées sur les ronds-points, en questionnant le grand public avec sérieux et humour sur un objet du quotidien... qui ne faisait pas encore parler de lui.

Ces initiatives sont possibles grâce à l'implication de chacun.

Merci aux membres du Conseil d'Administration pour m'avoir renouvelé leur confiance et pour nos échanges toujours constructifs. Merci aux salariés du CAUE pour leur professionnalisme et pour leur engagement dans un travail en transversalité. Merci enfin à tous nos partenaires pour les liens tissés qui nous permettent, ensemble, de proposer des réponses adaptées aux enjeux écologiques de notre territoire.

Dominique PALIX
Présidente du CAUE de l'Ardèche
Conseillère départementale

LES ACTEURS DU CAUE

Membres de l'État

Albert GRENIER, directeur de la D.D.T et un représentant de la D.D.T.
Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France
Christophe MAUNY, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Patrice GROS lui a succédé en novembre 2018)

Membres des collectivités locales

Dominique PALIX, présidente, conseillère départementale
Sylvie DUBOIS, vice-présidente, conseillère départementale
Christine FOUR, conseillère départementale
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale
Christine MALFOY, conseillère départementale
Brigitte ROYER, conseillère départementale

Représentants des professions concernées

David GRIMAUD, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche
suppléant : Guy PELAPRAT
Mireille MICHEL, représentant le conseil régional de l'ordre des architectes (Ghislaine GIRAUD lui a succédé en mai 2018)
Lionnel ROBERT, représentant le syndicat des géomètres-experts Drôme-Ardèche
suppléant : Sylvain NYSIAK
Florine LACROIX, représentant l'association régionale du paysage

Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement

Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans

Franck CALTABIANO, adjoint au maire de Privas
Francis DOUILLET, vice-président de SOLiHA Ardèche
Hervé OZIL, maire de Lagorce
Robert ROUX, particulier
Barbara TOUZOT, plasticienne

Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

Anaïs PIOLET

Personnes invitées avec voix consultative

Paul SAVATIER, représentant l'association des maires de l'Ardèche
Luc BOUSQUET, directeur de la recherche et des partenariats, E.N.S. d'Architecture de Lyon
Jean-Luc FLAUGÈRE, président de la chambre d'agriculture
Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat
Jean-Paul POULET, président de la chambre de commerce et d'industrie
Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

Les membres adhérents

89 COMMUNES
4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
4 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

L'équipe technique

Fabrice DI RUSSO - Directeur
Isabelle BARUT - Assistante administrative et d'accueil
Wesley BAUDEZ - Infographiste
Sabine GUIDUBALDI - Conseillère - Architecte
Vincent LHERM - Conseiller - Architecte
Guylaine MAGNIEZ - Conseillère environnement
Corinne MARZIN - Comptable
Fabienne MÉLINE - Conseillère - Paysagiste
Séverine MONDINO - Documentaliste - Chargée de communication
Hélène PAGE - Conseillère - Urbaniste
Anaïs PIOLET - Conseillère - Urbaniste
Amaël RAPHANEAU - Conseiller - Architecte
Myriam VAUTHIER - Conseillère - Architecte - Urbaniste



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CAUE

3-5

ACTIONS POUR LES SCOLAIRES

12

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

6-9

ACTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

13

ACTIONS POUR LE GRAND PUBLIC

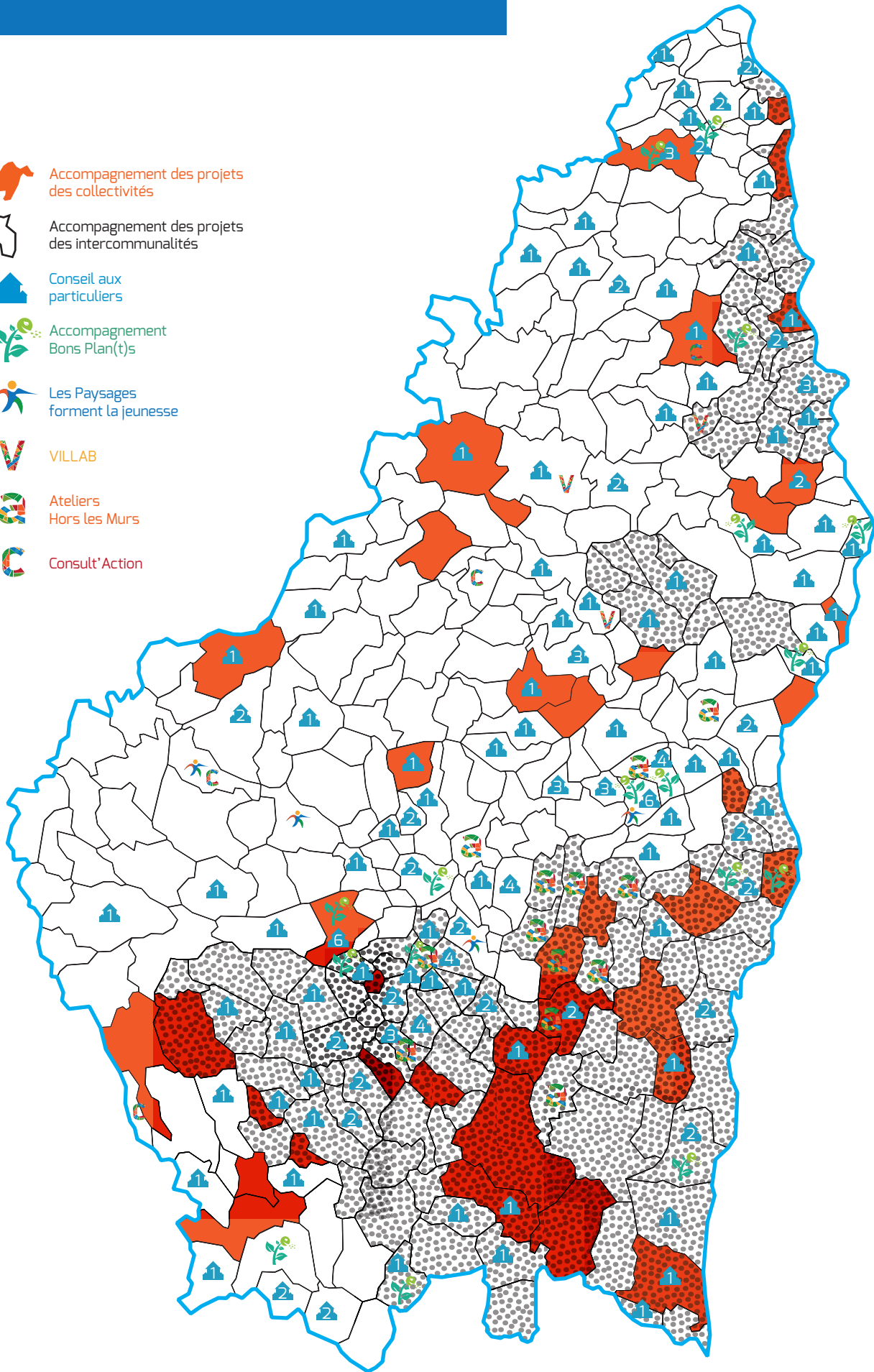
10-11

2018 RETOUR EN IMAGES

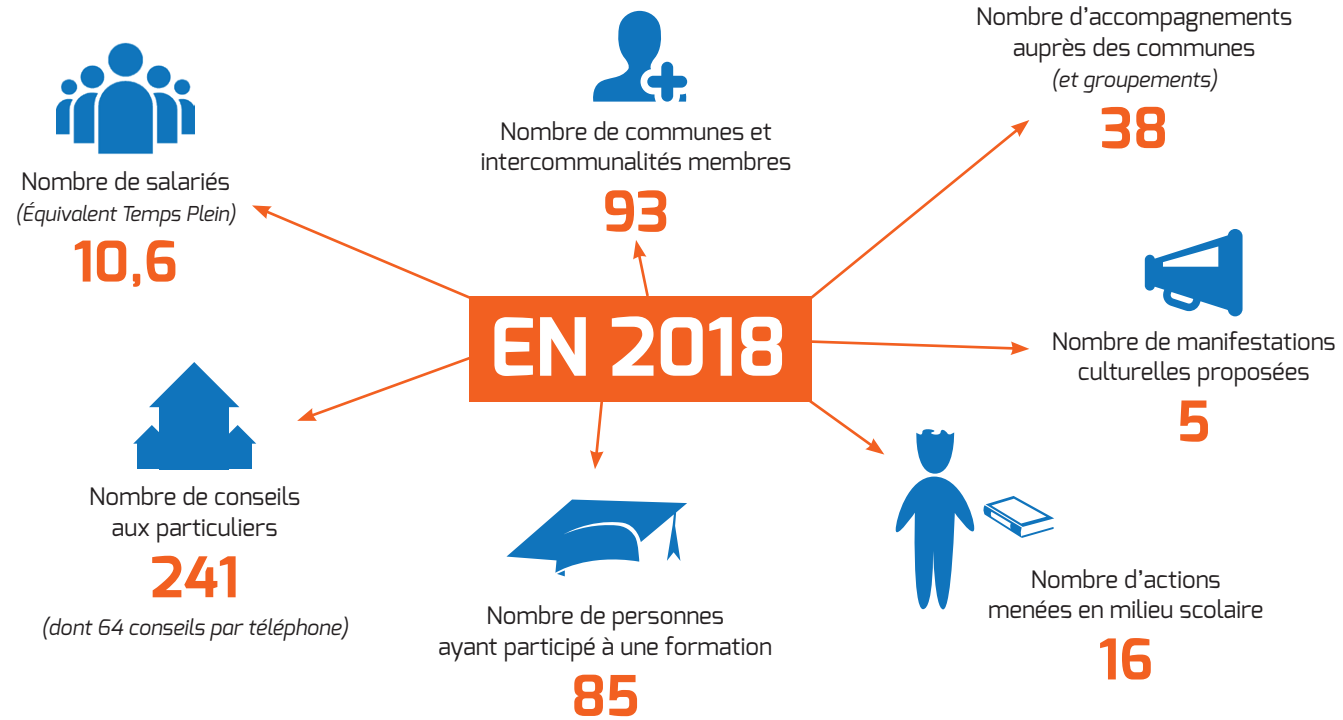
15-16

2018 : LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE

- Accompagnement des projets des collectivités
- Accompagnement des projets des intercommunalités
- Conseil aux particuliers
- Accompagnement Bons Plan(t)s
- Les Paysages forment la jeunesse
- VILLAB
- Ateliers Hors les Murs
- Consult'Action



LE CAUE EN QUELQUES CHIFFRES



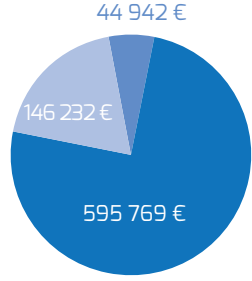
LES COMPTES

L'année 2018 s'achève par un déficit de 30 329 euros qui sera compensé par une ponction sur le fonds associatif.

Côté dépenses, il peut être mentionné une stabilisation des frais de fonctionnement et des coûts salariaux. Par ailleurs, 45 000 euros ont été nécessaires pour activer les premières actions du projet d'orientation 2018-2020.

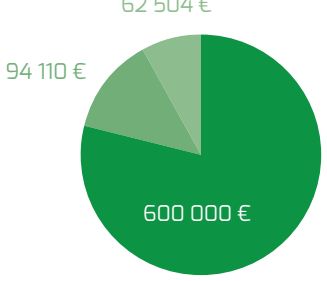
Concernant les produits, le montant des conventions d'accompagnement passées avec les collectivités est quasi-identique à l'année précédente, comme la part départementale affectée de la taxe d'aménagement stabilisée à 600 000 euros. La part des subventions progresse sensiblement.

CHARGES = 786 943 €



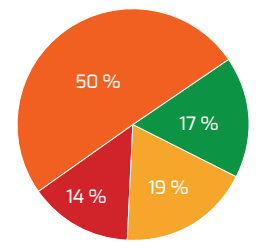
- coûts salariaux
- actions de sensibilisation
- frais de fonctionnement

PRODUITS = 756 614 €

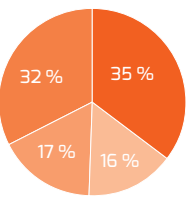


- part de la taxe départementale affectée
- adhésion/ participation des collectivités
- autres

MOBILISATION DU CAUE PAR PUBLICS

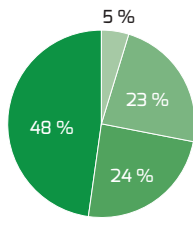


- COLLECTIVITÉS
- JEUNES
- PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC
- PROS ET RÉSEAU



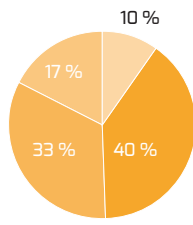
COLLECTIVITÉS

- BÂTIMENT PUBLIC
- DOC URBANISME
- ESPACE PUBLIC
- PROJET URBAIN



JEUNES

- VILLAB
- LES PAYSAGES FORMENT LA JEUNESSE
- ATELIERS HORS LES MURS
- DIVERS



PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC

- CONSEIL AUX PARTICULIERS
- LIEUX ORDINAIRES POUR BEAU PROJET CULTUREL
- UN HALL GRAND OUVERT AUX PARTENARIATS
- AUTRES

LES COLLECTIVITÉS

JAUJAC

REQUALIFICATION DE LA BASTIDE

Un accompagnement de fond a été réalisé par le CAUE pour la Bastide.

C'est un projet de renouveau fort pour lequel la commune de Jaujac a sollicité le CAUE. La Bastide est un ancien centre de vacances qui a accueilli pendant des années de nombreux habitants ou visiteurs isérois et ardéchois pour des vacances, des manifestations publiques ou des événements privés.

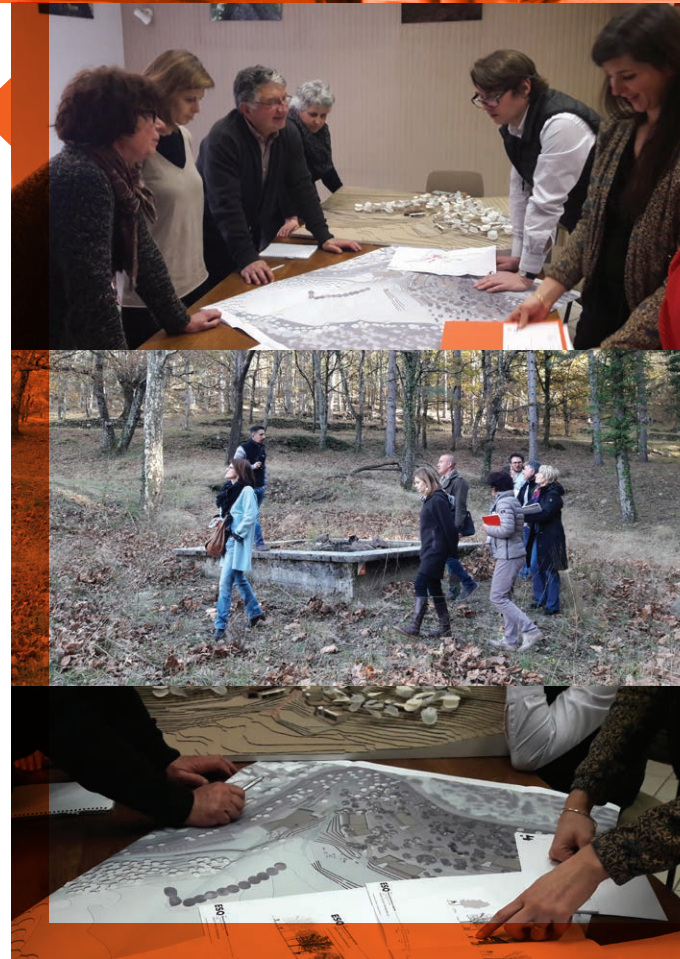
Le site était nu après la démolition des bâtiments préfabriqués trop vétustes.

L'accompagnement des élus et de la maîtrise d'ouvrage déléguée a été principalement consacré à la diversité architecturale et paysagère à travers des références ciblées et argumentées et des thématiques fortes telles que la frugalité, la matérialité, des partis pris paysager, d'écriture architecturale et d'environnement avec une approche sociale.

C'est l'équipe pluridisciplinaire composée des architectes Esteve & Dutriez et de la paysagiste Florine Lacroix qui aménage finement le site.

Il s'agit de plusieurs maisons d'accueil et d'hébergement qui sont à la fois contemporaines, intégrées dans la pente et la forêt, et reliées entre elles par des cheminements doux. La composition globale sensible et une certaine matérialité caractérisent le projet.

Ce projet d'hébergement connaît un rythme de croisière soutenu car les travaux sont engagés depuis février 2019.

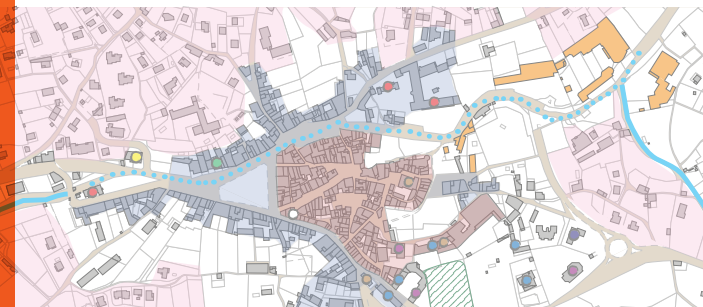


LES VANS

VALORISATION PAYSAGÈRE ET FONCTIONNELLE DU CENTRE-BOURG

Comme de nombreuses communes d'Ardèche et malgré une dynamique commerciale et démographique relativement forte, celle des Vans est confrontée à la question de la revitalisation de son centre-bourg. Souhaitant engager des travaux de requalification des espaces publics et une réflexion sur le devenir des bâtiments communaux, le CAUE a accompagné la commune sur une étude urbaine globale.

Une stratégie pour les prochaines années a été définie avec l'expertise d'un cabinet d'urbanistes et menée en concertation avec la population. Tirant parti de son riche patrimoine et de ses nombreux équipements, la ville des Vans va donc pouvoir se transformer et offrir aux usagers, touristes et résidents un centre-bourg plus agréable, accueillant et fonctionnel.

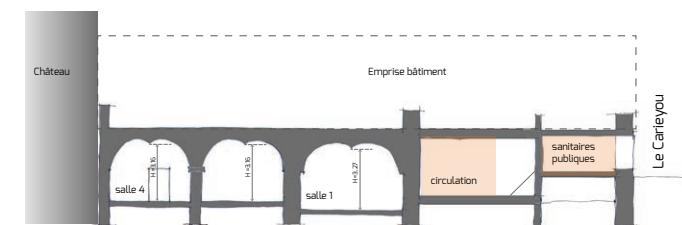
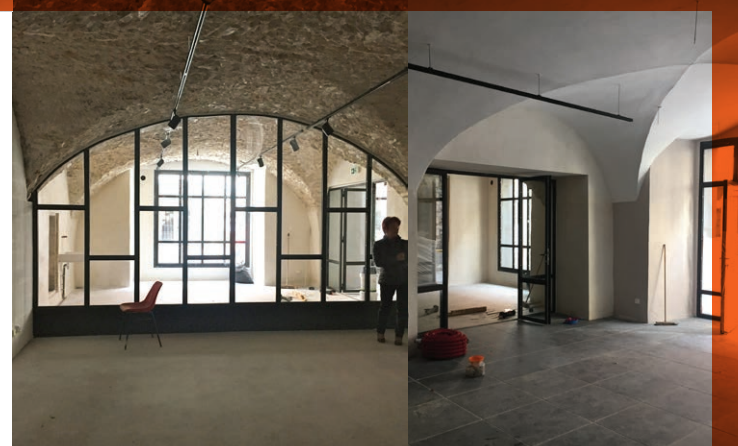


VALLON-PONT-D'ARC

LE VILLAGE D'ARTISANS D'ART, UN PROJET EN BONNE VOIE

Le projet d'un village d'artisans d'art sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc a été initié conjointement par la mairie et l'association Agenda 21 Vallon. Il a été voulu comme un investissement sur l'avenir, un pari sur le développement économique et culturel. L'ambition était d'offrir en plein centre historique un espace comprenant des ateliers et une salle d'exposition/boutique, avec le souhait de faciliter ainsi la rencontre entre artisans et visiteurs.

Ce nouveau lieu dont la conception a été confiée à l'agence d'architecture Rabier, a bénéficié de l'accompagnement du CAUE en amont. Le projet a été livré dans les délais et deux ateliers sont appelés à être occupés dès le printemps 2019 ; les deux autres seront investis au cours de l'été par des artisans en résidence.



SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

UN GÎTE D'ÉTAPE, QUARTIER DE LA GARE

Dans le cadre de la redynamisation communale, Saint-Martin-de-Valamas souhaitait réhabiliter un bâtiment ancien situé quartier de la Gare. Maintenir les commerces déjà en place et proposer un lieu d'hébergement de type gîte d'étape à proximité de la Dolce via étaient les objectifs exprimés par la commune.

Le projet accompagné par le CAUE est aujourd'hui en phase opérationnelle.

En effet une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (dont le mandataire est l'Atelier 2 AI) a été recrutée récemment et s'apprête à présenter les premières esquisses à l'équipe municipale. Le travail sur la partie existante a été privilégié, avec un espace de restauration qui fonctionnera en lien direct avec la gérance du gîte.



SAINT-GINEYS-EN-COIRON AMÉNAGEMENT D'UN ÉCO-LOTISSEMENT

La commune de Saint-Gineys-en-Coiron a souhaité restaurer la dynamique de son centre village et renforcer la qualité de son cadre de vie.

Pour ce faire, elle s'est récemment lancée dans une démarche volontaire et innovante pour imaginer collectivement l'extension de son centre bourg.

Dans ce cadre, habitants et futurs habitants ont été associés à la réflexion d'une équipe de professionnels afin de proposer ensemble les conditions de réalisation d'un éco-lotissement ambitieux en matière de qualité architecturale, paysagère, environnementale, et d'intensification de la vie sociale.

La commune a déjà proposé un temps de rencontre entre élus, professionnels, habitants et porteurs de projet le 10 novembre dernier. La démarche se poursuit sur l'année 2019.



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL CHARTRE D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DES PAYSAGES

Le Pays d'Art et d'Histoire, porté par le syndicat mixte du Vivarais méridional, s'est doté en 2016 d'une charte d'architecture, d'urbanisme et des paysages afin de mieux connaître les enjeux patrimoniaux et paysagers de son territoire et de disposer de recommandations afin d'accompagner l'évolution du territoire dans le respect de ses composantes emblématiques à travers des interventions de qualité et des stratégies d'aménagement cohérentes.

Afin de faciliter l'utilisation de cette charte par le plus grand nombre (élus, techniciens, professionnels, habitants), le Pays d'Art et d'Histoire a missionné fin 2016 le CAUE de l'Ardèche pour en traduire les recommandations techniques dans un document accessible et concret. Outre le travail de vulgarisation des éléments techniques, le CAUE, appuyé par le comité de pilotage mis en place, a complété le travail du bureau d'étude maître d'œuvre de la charte sur les thématiques qui apparaissaient importantes pour le territoire.

Ainsi, ce travail a conduit à la réalisation et à l'édition d'une plaquette accompagnée de 18 fiches conseils réparties en 4 thématiques d'intervention (réhabiliter – construire – aménager – accueillir) et 3 types de situations (centre bourg, péri-urbain, espaces naturels, forestiers et agricoles) ainsi que deux posters pour les palettes de matériaux et de végétaux. Une clé USB avec l'ensemble des documents de la charte complète le document papier.

Cet outil est destiné à être mobilisé par les acteurs du territoire (élus, techniciens des collectivités, DDT, etc.) dans les démarches globales (documents d'urbanisme, plan d'aménagement, etc) mais aussi dans leur mission d'accompagnement des porteurs de projet (particuliers, aménageurs, entreprises).

PAYSAGE ET CADRE DE VIE LES BONS PLAN(T)S DU 07

Le CAUE a poursuivi son objectif de valorisation des initiatives innovantes et originales mises en œuvre dans les communes ardéchoises. Suite à la visite du comité technique dans les communes, quatre « bons plan(t)s » ont été sélectionnés dans quatre domaines différents : la biodiversité, le fleurissement événementiel, le travailler ensemble, le végétal en tant que vecteur social, avec respectivement le jardin mellifère d'Etables, la palette à pétales à Cruas, le square Jean-François Vialle à Guilherand-Granges et les jardins partagés du Zodiaque à Annonay.

Ces « bons plan(t)s » ont fait l'objet de quatre vidéos d'une dizaine de minutes présentant les lieux, les acteurs et l'intérêt de chaque réalisation. Ces vidéos ont été présentées lors de la cérémonie de remise des prix et sont mises en ligne sur le site Internet du CAUE.

Partant du constat que la fréquentation régulière d'un lieu éveille la mobilisation des sens et l'analyse qu'elle pourrait susciter, le CAUE a organisé une balade en tous sens à Tournon. L'objectif de cette balade originale était de réactiver les sens (vue, ouïe, odorat...) afin de prendre du recul sur les paysages du quotidien et être mieux à même de les aménager efficacement.



URBA-SESSIONS / URBA-FLASH DEUX FORMATS POUR S'INFORMER

Dans le cadre du partenariat entre le CAUE et le PNR des monts d'Ardèche, 5 sessions de formations « Urba Sessions » se sont déroulées sur l'année autour de thématiques variées.

Deux sessions se sont tenues en journée : « Concevoir des espaces publics en milieu rural, de quelles pratiques s'inspirer ? » et « Traiter la question économique et commerciales en urbanisme ». Trois sessions, les « Urba-Flash », ont eu lieu en soirée : « Signalétique, publicité, pré-enseignes : comment les gérer ? », « Et si on intégrait un peu de nature dans nos vill(ag)es ! » et « Le patrimoine rural, quels outils de valorisation ? ».

Ces temps de sensibilisation et d'échanges permettent d'aborder des problématiques sensibles en lien avec l'actualité des territoires. Ils prennent forme notamment grâce à la présence de structures partenaires telles que le Département, la DDT ou la LPO, mais aussi à l'investissement d'intervenants, d'élus et de professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme qui viennent témoigner et partager leurs expériences souvent innovantes et qualitatives.



LE GRAND PUBLIC

LES PERMANENCES

UNE MISSION ÉVOLUTIVE ET PÉRENNE

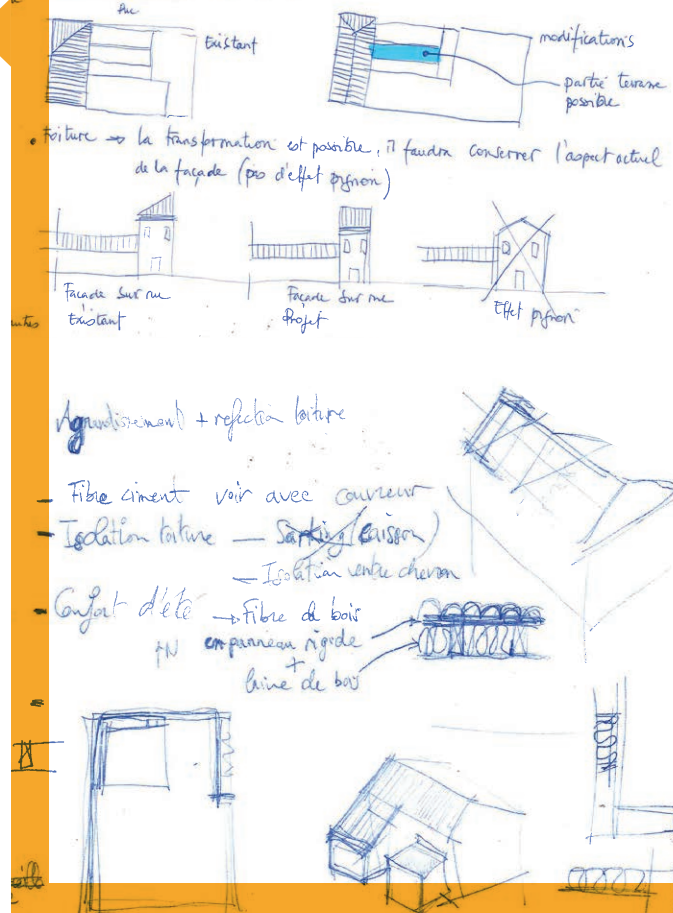
Cette mission fondatrice du CAUE connaît une certaine stabilité en terme de rendez-vous honorés (177) et s'élargit à des conseils souvent plus ponctuels via téléphone et mail (64) et des temps complémentaires post-rendez-vous qui augmentent.

La réhabilitation est toujours la problématique principale des particuliers, les budgets alloués aux travaux sont sensibles. Les personnes conseillées s'engagent majoritairement en autoconstruction et en autoréhabilitation.

En terme d'évolution, le CAUE a intégré de nouveaux sites de permanences : les locaux des communautés de communes du Bassin d'Aubenas et Rhône Crussol et l'espace de travail partagé du Pays des Vans en Cévennes. Ces sites de permanences sont aussi l'occasion pour les architectes conseillers de rencontrer les administratifs, techniciens ou professionnels territoriaux.

Pour répondre aux problématiques d'éloignement géographique ou d'emploi du temps, une nouveauté numérique a été mise en œuvre : 2 visioperm@nences en août et octobre. Ces rendez-vous dématérialisés permettent d'être dans un autre échange avec les pétitionnaires éloignés via la technologie vidéo.

Le conseil aux particuliers se caractérise plus largement par la réactivité, l'écoute, la méthodologie, la mise à jour continue des connaissances ou des acteurs et les diverses interfaces. Ce sont surtout des rencontres humaines fortes qui font appel à la sensibilité et au professionnalisme des architectes conseillers.



CONFÉRENCE

VIVRE ET PENSER NOS ESPACES PUBLICS : QUELLES NOUVELLES TENDANCES ?

Quel discours détonnant a livré Sonia Lavadinho ce 27 juin dernier sur la question des espaces publics ! Cette anthropologue urbaine a secoué les conceptions traditionnelles avec une approche basée sur l'humain d'abord.

« La Ville du Dedans (maison, salon, bureau, voiture), c'est dépassé... l'avenir appartient à la Ville du Dehors ! »

En s'appuyant sur le constat des mutations du travail et des loisirs, elle a fait la démonstration de l'importance de mettre l'humain au cœur des projets et de prendre en compte ces évolutions dans la façon de penser les villes et villages. Par ses exemples de terrain, elle a révélé avec son habituelle verve, percutante, pertinente et ironique, un étonnant panel de solutions possibles à mettre en œuvre avec peu de moyens.



EXPOSITIONS CAUE

UN HALL GRAND OUVERT

Le CAUE a exprimé l'ambition d'ouvrir largement son hall aux partenariats en accueillant des expositions proches de ses thématiques de travail. Un appel avait ainsi été initié fin 2017 auquel plusieurs structures ou artistes ont répondu. Le CAUE a pu organiser quatre expositions de nature différente sur l'ensemble de l'année.

Plus de 350 personnes ont ainsi eu l'occasion de venir voir les expositions :

► **Franchir l'espace et le temps, les ponts d'Ardèche** proposée par les Archives départementales,

► **Le Temps du Bivouac** réalisée par le collectif éponyme qui racontait la création des espaces publics de Lanas de manière frugale et participative,

► **Habiter** mettant en scène les images d'Alexa Brunet, d'Alexandra Frankewitz, Bastien Defives et David Richard, quatre photographes du collectif Transit,

► **Paysages de l'après-pétrole** qui donnait des pistes pour aménager, que ce soit en milieu urbain ou rural, de manière énergétiquement cohérente. Cette exposition a été enrichie par l'intervention de Sébastien Giorgis et la discussion qui a suivi.

Tout au long de l'année, le programme d'expositions a contribué à ouvrir le champ des possibles en matière d'aménagement et de transition écologique, de découvrir des expériences novatrices, de réfléchir à l'évolution de nos pratiques, et d'échanger tout simplement.

LIEUX ORDINAIRES POUR BEAU PROJET CULTUREL

GIRATOIR, ESCAPE EN ÎLOT CENTRAL

Qui aurait cru que les ronds-points feraient un jour converger autant de partenaires ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche, le Conseil départemental, et l'Agence de développement touristique ont ainsi travaillé de concert pour faire découvrir l'histoire des carrefours giratoires, raconter les anecdotes liées à certains d'entre eux en Ardèche et aussi interpeller sur l'aménagement de nos territoires et la place offerte à la voiture dans notre société.

Le CAUE a collecté de nombreuses références avant de solliciter deux artistes pour imaginer, à partir de ce matériau, un spectacle ludique et documenté.

C'est ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une centaine de passagers audacieux ont embarqué sur le Giratour, un circuit expérimental des ronds-points du sud Ardèche. Animé par les artistes Juliet Coren-Tissot (Compagnie Arzapar), Juliette Z (Théâtre du Caniveau) et leur complice Laurent Mazé, le périple a rapidement donné à entendre une révolte latente parmi les ronds-points...



LES JEUNES

VILLAB ET ATELIERS HORS LES MURS

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'ACCUEIL D'ÉTUDIANTS AUX PROFILS VARIÉS

Depuis maintenant deux ans, le CAUE en partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est à l'initiative d'actions innovantes et partenariales en faveur des jeunes et notamment des étudiants en architecture, urbanisme ou paysage.

Les « ateliers hors les murs » se sont ainsi égrainés sur le territoire ardéchois, de février à septembre, avec l'accueil de 89 étudiants en architecture et en urbanisme issus de 5 écoles d'enseignements supérieures (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy, Paris) pour plancher sur les territoires communautaires du Bassin d'Aubenas, de Berg & Coiron, de la CAPCA et du Val de Ligne.

D'autre part, dans le cadre du Vil'lab, 7 stagiaires en architecture, paysage, urbanisme et tourisme durable ont investi intellectuellement et physiquement Jaujac, Meyras, Thueyts et Antraigues-sur-Volane pendant 4 mois. Issu d'un partenariat entre le CAUE, l'ADT et la ComUE Grenoble Alpes, cette action se veut un laboratoire d'idées autour des territoires et de la démarche des Villages de caractère qui ont ainsi bénéficié d'un regard neuf et pluridisciplinaire sur leur commune.

Le travail mené par l'ensemble de ces étudiants représente une vraie source de propositions, d'idées foisonnantes avec des restitutions souvent in situ qui dégagent de réelles pistes d'aménagement en lien avec les attentes des élus et des habitants.

Ces actions sont de véritables richesses pour l'Ardèche. Elles concrétisent une transition méthodologique dans l'accompagnement et l'implication des acteurs des territoires. Inscrits dans le projet d'orientation du CAUE, les ateliers hors les murs et le Vil'lab sont appelés à se développer durablement et géographiquement.



LES PAYSAGES FORMENT LA JEUNESSE DES COLLÉGIENS À LA RENCONTRE DU PAYSAGE

L'année 2018 est marquée par la naissance du projet pluriannuel : « les paysages forment la jeunesse », projet initié par le CAUE de l'Ardèche et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et mis en œuvre grâce à un fort partenariat et à la convergence des approches entre les acteurs de l'éducation : services de l'Education nationale, Département de l'Ardèche, DRAC, Atelier CANOPE, Pétale 07.

En 2018, il a ainsi été proposé aux collégiens de Privas, de Montpezat-sous-Bauzon, du Cheylard et d'Aubenas de partir à la rencontre des paysages ardéchois pour mieux les comprendre et d'échanger sur les questions d'environnement, d'habitat, de « vivre ensemble ». Le paysage permet en effet de s'intéresser à son environnement quotidien et d'aborder d'une nouvelle manière les cours d'histoire, de géographie, de sciences et vie de la terre, de français, d'arts plastiques, etc.



LES PROFESSIONNELS

CONSULT'ACTION EN ARDÈCHE PENSER LES RURALITÉS DE DEMAIN

En 2018, le CAUE de l'Ardèche en partenariat avec le réseau des écoles d'architecture « Espace rural & projet spatial » (ERPS) et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a lancé un appel à résidence dans 4 communes ardéchoises (Le Cheylard, Saint-Cirgues-en-Montagne, Sainte-Marguerite-Lafigère et Saint-Victor).

Ce projet imaginé comme un laboratoire d'idées consiste à associer des professionnels d'horizons variés (aménagement, économie, ethnologie) et des chercheurs. Il porte un double objectif pratique et théorique puisqu'il se propose d'interroger les nouvelles pratiques professionnelles face aux questions récurrentes de déprise ou vacance en milieu rural.

La résidence se déroulera en deux temps afin de permettre aux candidats d'appréhender le territoire sous deux saisons (hiver et printemps). Ces temps d'immersion bien que très courts offrent une connaissance plus fine des préoccupations communales et sont un bon moyen de tisser du lien avec les habitants.

La sélection des équipes a eu lieu en décembre dernier et a permis de retenir les candidats suivants :

- ▶ Au Cheylard, L'Auberge des voyageurs
- ▶ A Saint-Cirgues-en-Montagne, In.Cipit
- ▶ A Sainte-Marguerite-Lafigère, Jeux de terrain
- ▶ A Saint-Victor, La crique nantaise



Consult'Action en Ardèche

4 résidences pour penser les ruralités de demain



LES PARTENAIRES DU CAUE DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS

Les temps de travail avec les professionnels prennent des directions et des concrétisations diverses.

Différents temps d'échanges ont eu lieu en 2018 avec l'ALEC 07, Rénofuté, SOLiHA Ardèche, le syndicat des architectes de l'Ardèche entre autres.

Cela a été l'occasion d'approfondir les missions, les problématiques et les spécificités de chacun. L'idée aussi était de proposer des accompagnements synchronisés avec les autres structures de conseils, ou de gérer l'interface entre les conseillers amont et les architectes maîtres d'œuvre.

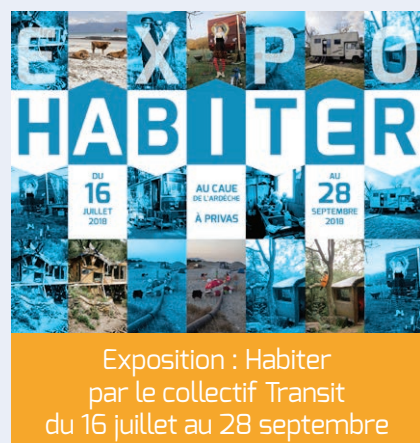
Cela a aussi concerné le fonctionnement en réseau local ou régional : Réseau des Acteurs de l'Urbanisme, Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes par exemple.

Il s'est agi dans d'autres cas, de préparer des actions d'envergure plus importante qui se concrétiseront plus tard. Dans une logique assez proche, Valeurs d'exemples, Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement, a permis de renforcer notre connaissance des projets ardéchois et d'envisager un événement partenarial avec les architectes locaux.

D'autres actions déjà effectives ont aussi mobilisé le CAUE de l'Ardèche cette année. Dans le cadre de la formation, il a livré un dernier parcours architectural pour les formateurs BATiP (Bâti Ancien Traditionnel – Innovation Pédagogique).

Les actions grand public ont aussi été l'occasion d'échanger avec les professionnels de terrain : conférences, expositions ou salons que le CAUE a organisé ou auxquels il a participé.







Imprimé en 800 exemplaires par ABP IMPRIMERIE NUMÉRIQUE / Rédaction et création graphique par le CAUE 07

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél : 04 75 64 36 04
caue-07@wanadoo.fr

W W W . C A U E 0 7 . F R

Caue de
l'Ardèche

ardèche
LE DEPARTEMENT